



La cité Emile Dubois  
« Les 800 logements »



## **SOMMAIRE**

### **Sources**

- Documents d'Archives.....p. 3
- Documents iconographiques : affiches, plans, cartes postales.....p. 3
- Bibliothèque historique.....p. 4
- Presse municipale<sup>1</sup> .....p. 5

### **Annexes**

- Atlas du patrimoine : « Cité Emile Dubois ou cité des 800 » .....p. 7
- Diagnostic patrimonial d'Aubervilliers. - « Le logement social »
  - *Le Montfort, des premiers lotissements, vers 1920, aux grands ensembles d'après-guerre*.....p. 8
  - *L'après-guerre, logement social* .....p. 19
- Cartes postales<sup>2</sup> .....p. 31
- Photographies .....p. 35

### **Dossiers complémentaires**

- Ecole Joliot Curie. – cartes postales
- Dénomination du territoire, lieux-dits et quartiers

### **Pour en savoir plus sur le quartier voir aussi les dossiers sur :**

- Le Maladrerie
- Le Fort d'Aubervilliers
- Aubervilliers « Industries »

---

<sup>1</sup> Les numéros d'Aubermensuel (1996-2016) sont accessibles en ligne sur le portail des archives municipales : <http://archives.aubervilliers.fr/La-presse-locale-1996-2016>

<sup>2</sup> Le fonds de cartes postales est consultable sur le portail des archives municipales : <http://archives.aubervilliers.fr/Les-cartes-postales>

## Documents d'archives

### Permis de construire

2T213	1956	OPHLM	800 logements
2T213	1956	OPHLM	86 logements
2T175	1958	OPHLM	800 logements, centre commercial
425W6	1991	OPHLM	Angle allée Pierre Prual.

### Série W. – OPHLM : Ressources Humaines

559W29	<b>Jacques Brun</b> Né en 1923 à Limoges Directeur de l'Office d'HLM d'Aubervilliers depuis 1951 puis mutation à l'Office départemental d'HLM de la Seine-Saint-Denis [années 1970-1975]
--------	--

## Documents iconographiques

### Affiches

1Fi2960	<b>Inauguration (cité Emile Dubois) et dénomination (groupe scolaire Joliot-Curie).</b> <i>Dimanche 21 septembre 1958. Invitation de la population par la municipalité et le conseil d'administration de l'Office public d'HLM à l'inauguration de la cité Emile Dubois (à 10h, 156 rue Danielle Casanova) et à la pose d'une plaque honorant la mémoire de deux grands savants au nouveau groupe scolaire Irène et Frédéric Joliot Curie (à 11h, 14 rue de la Madadrerie).</i> [Illustration : photographies d'Emile Dubois, de Frédéric et Irène Joliot Curie. Illustrateur : s.n.] Affiche illustrée Ville d'Aubervilliers, Imprimerie, 15 rue Pasteur Aubervilliers, 1958, Impr. en coul., 83 x 64, Affiche signée par le maire d'Aubervilliers (A. Karman) et le président de l'office d'HLM, maire-adjoint (James Blanc). 2 exemplaires dont 1 entoilé
---------	--

### Plans

2Fi442	<b>Ville d'Aubervilliers. Groupe d'HLM le Bateau.</b> <i>Plan d'ensemble avec délimitation d'un quartier à aménager comprenant le projet de construction d'un nouveau groupe d'habitations (programme devant aboutir à la construction de la Cité Emile Dubois).</i> Plan Allouis, géomètre expert, s.n., s.l., 1950 ca, Impr. en coul., 67 x 86, 1/5000ème, Plan d'urbanisme présentant un projet d'aménagement au lieu-dit le Bateau (et actuels quartiers du Montfort, de la Madadrerie, Emile Dubois) : emplacement du groupe projeté, des groupes scolaires, des espaces verts, des commerces et marchés et des lignes d'autobus. Plan colorié et juxtaposé de deux photographies représentant les jardins familiaux du Fort d'Aubervilliers.
--------	--

### Cartes postales

4Fi129	<b>Aubervilliers (Seine) - 36 - Cité "Emile Dubois".</b> Carte postale. Editions J. Godneff, Aubervilliers, Impr. photoméc. : co, 9 X 14
4Fi501	<b>Aubervilliers - Divers aspects de la ville</b> Carte postale. Editions d'art Raymon, Brunoy, Impr. photoméc. : n., 10 x 15, Mairie, square Stalingrad, square Lucien Brun, Poste, cités Hélène Cochenec et Emile Dubois
4Fi503	<b>Aubervilliers - La cité Emile Dubois.</b> Carte postale. Editions d'art Raymon, Brunoy, Impr. photoméc. : co, 9 x 14
4Fi519	<b>Aubervilliers - Divers aspects de la ville.</b> Carte postale. Editions Raymon, Paris, Impr. photoméc. : co, 10 X 15, Canal, Théâtre, cité Emile Dubois et rue Hélène Cochenec
4Fi821	<b>Aubervilliers (Seine). La Cité Emile Dubois.</b> Carte postale. Editions d'art Raymon, Brunoy (Seine et Oise), Impr. photoméc. : n., 9 X 14

- 4Fi867**      **34 - Aubervilliers - Cité Emile Dubois**  
Carte postale. Ed. J. Godneff, 193 avenue Jean Jaurès Aubervilliers, s.d., Impr. photoméc. : n., 9 x 14
- 4Fi885**      **35. Aubervilliers (Seine). Cité "Emile Dubois".**  
Carte postale. Ed. J. Godneff, 193 avenue Jean Jaurès Aubervilliers, s.d., Impr. photoméc. : co, 9 x 14

## **Bibliothèque historique**

- AUB/13**      **Aubervilliers, les 800 en question ...**  
BACQUE M. ; PARADIS V. ; TRIBOULET L.  
Mémoire  
1983; 36 p.; 22 x 30  
Diplôme d'architecture.
- AUB/62/1-2**      **La cité Emile Dubois à Aubervilliers - Vers une réhabilitation, évolution sociale et physique, dans son contexte urbain d'une cité HLM.**  
BACQUE Marie-Hélène ; CRIBIER Pascal ; PARADIS Vincent ; TRIBOULET Lucas  
Mémoire  
1981; 265 p.; 30 x 21  
*Diplôme d'architecture et maîtrise de géographie humaine*  
*I- Analyse (265 pages) - II- Annexes (175 pages)*
- AUB/1657**      **Aubervilliers - Emile Dubois et Maladrerie - Etude diagnostic des équipements commerciaux et propositions de restructuration : synthèse de l'étude**  
Etude  
*Sté Ville et Commerce, 2002; [n] p.; 30 X 21*  
*Document à communicabilité restreinte (demande d'autorisation préalable)*
- AUB/1658/1-3**      **Etude diagnostic des centres commerciaux Emile Dubois et la Maladrerie**  
Etude  
*Sté Ville et Commerce, 2001; [133] p.; 30 x 41*  
*Document à communicabilité restreinte (demande d'autorisation préalable)*  
*Tome 1 - Marchés théoriques et enquêtes commerçants, mai 2001, 83 p.*  
*Tome 2 - Enquêtes consommateurs, 21 juin 2001, 30 p. et annexes*  
*Tome 3 - Rappel des tomes 1 et 2 et propositions pour la restructuration du centre commercial Emile Dubois, 12 décembre 2001, 20 p.*
- AUB/525/1/2**      **Cultures populaires et réhabilitation - Observation de deux cités de logement social à Nanterre (cité des Potagers) et à Aubervilliers (cité Emile Dubois)**  
FOLINAIS Annie  
Mémoire  
1988; [235] p.; 30 x 21  
*Université de Paris VIII, DEA de sociologie, sous la direction de MM. Martinon et Lantz*
- AUB/1309**      **Inauguration des sites multimédia de l'Office municipal de la jeunesse, mercredi 8 octobre 1997 (ouverture de l'espace cyber au Caf et modernisation de la salle informatique Emile Dubois)**  
Plaquette  
*Ville d'Aubervilliers - OMJA, 1997; [4] p.; 44 X 30*
- AUB/1656**      **L'intervention de la prévention spécialisée sur le secteur Maladrerie - Emile Dubois : étude d'opportunité et de faisabilité**  
Etude ; *Persh : l'Atelier, 2002; 31 p.; 30 X 21.*  
*Document à communicabilité restreinte (demande d'autorisation préalable)*
- AUB/7**      **Réhabilitation d'une cité HLM, Emile DUBOIS à Aubervilliers. Mise en place d'une programmation progressive et concertée.**  
HERAT Arlette ; LUTIER Patrice  
Mémoire  
1984; 216 p.; 22 x 30  
*U.P. 1 - U.P. 6. Sous la direction de M. Robert Joly.*

- AUB/337** Département de Seine-Saint-Denis - Ville d'Aubervilliers - Zone d'aménagement concerté Emile-Dubois  
Etude  
*Sodedat 93, (ca 1987); 52 p.; 30 x 21. Rapport de présentation, étude d'impact.*
- AUB/549** Quartier du Montfort : contrat global, réhabilitation, Emile Dubois  
Etude  
*Bureau d'études BERIM, 1984; 129 p.; 21 X 30*
- AUB/1654** Diagnostic partage des acteurs sociaux. Maladrerie - Emile Dubois. Habitants, services publics, associations, élus. Ensemble pour leur quartier  
Etude  
*Ville d'Aubervilliers - Vie des quartiers, 2000; 22 p.; 30 x 21*  
*Document à communicabilité restreinte (demande d'autorisation préalable)*
- AUB/1655** Renaudie, 13 janvier 2001 - Rencontres pour l'avenir du quartier (Collectif d'habitants des cités Emile Dubois et Maladrerie)  
Rapport d'activité  
*2001; 32 p.; 30 x 21*  
*Re transcription des débats*
- AUB/1660/1-6** Etude urbaine des quartiers La Maladrerie et Emile Dubois  
Etude  
*Praxis et SARL F. Daune, Avrillé - Paris, 2002; [n] p.; 30 X 41*  
*Projet non abouti, suite à la consultation des habitants.*  
*1 - Phase 1 : diagnostic, janvier 2002*  
*2 - Elaboration du plan général de référence, volet 1 de la phase 2, scénarii d'actions, 8 mars 2002*  
*3 - Phase 1 : diagnostic compléments, mars 2002*  
*4 - Projet urbain : plan général de référence, variante 1, octobre 2002*  
*5 - Projet urbain : état existant, novembre 2002*  
*6 - Projet urbain : zoom Daquin, rez-de-chaussée existant, décembre 2002*
- AUB/1781/1-2** Enquête auprès des habitants du quartier Maladrerie-Emile Dubois : rapport final et synthèse  
Etude  
*Ville d'Aubervilliers - Act consultants, 2005; [87] p.; 30 x 21*  
*1- Rapport final, février 2005 : commande et méthode proposée, méthode adaptée, enquête Professionnelle, enquête menée par les jeunes habitants d'Aubervilliers, enquête menée par les habitants adultes, tableaux annexes. 81 p.*  
*2- Synthèse, novembre 2005 : principaux enseignements et compte-rendu synthétique de l'étude réalisée par les professionnels, [6 p.]*

## Presse municipale

- 5C070** La ville bouge, Le nouveau visage de la cité Emile Dubois,  
*Aubervilliers, Bulletin d'information municipale, Fév - Mars 1986*
- 5C199** Du nouveau sur la ZAC Demars et à Emile Dubois  
*Aubermensuel, n°78, Novembre 1998, p. 3- 8*  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C232** Mise en place de la régie de quartier Maladrerie-Émile Dubois  
*Aubermensuel, n°112, Décembre 2001*  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C248** Quel avenir pour le quartier ? - Urbanisme : discussions sur le réaménagement de la Maladrerie et d'Emile Dubois.  
*Le 12 mars, les conclusions de l'étude urbaine sur la Maladrerie-Emile Dubois commandée par la Ville et l'OPHLM ont été présentées aux habitants.*  
*MEDEIROS Frédéric*  
*Aubermensuel, n°127, Avril 2003, p.5*

*En ligne sur le portail des archives municipales*

- 5C250**      **On remet tout à plat - Urbanisme : débat sur le réaménagement de la Maladrerie et d'Emile Dubois**  
MEDEIROS Frédéric  
Aubermensuel, n°129, juin 2003, p.4  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C252**      **La régie de quartier Maladrerie-Emile Dubois,**  
Aubermensuel, n°131, Septembre 2003  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C252**      **La maison de jeunes Emile Dubois**  
Aubermensuel, n°131, Septembre 2003  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C265**      **Une nouvelle mission pour le régie de quartier Maladrerie Dubois,**  
Aubermensuel, n°144, Novembre 2004  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C270**      **Quartier Maladrerie Emile Dubois : l'avenir en débat,**  
Aubermensuel, n°148, Mars 2005  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C277**      **Les projets de la MJ Emile Dubois,**  
Aubermensuel, n°155, Novembre 2005  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C279**      **Aménagement : la ZAC Dubois soigne l'entrée de la ville**  
Aubermensuel, n°156, Décembre 2005  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C281**      **Débat sur le projet urbain de la cité Emile Dubois,**  
Aubermensuel, n°158, Février 2006  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C295**      **Aménagement de la ZAC Emile Dubois,**  
Aubermensuel, n°172, Mai 2007  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C386**      **Les quartiers, Maladrerie-Dubois : rénovation urbaine à venir,**  
Aubermensuel, n°69, Septembre 2015  
*En ligne sur le portail des archives municipales*
- 5C394**      **Maladrerie-Dubois : Les habitants se mêlent de leur quartier**  
Aubermensuel, n°77, Mai 2016  
*En ligne sur le portail des archives municipales*

## **Archives audiovisuelles**

- 4AV00058**      **Cité pour mémoire**  
Champ contre champ, association vidéo, Patrice Luthier, 1989,  
ITW à la cité Emile Dubois : Mr Louis et Ludovic, à la Cité Gabriel Péri : N. Scardina, Mme Salmi, au 42 rue Casanova : Mme Coursier, Mme Ballin, Mr Huguet.  
Numérisé
- 4AV00059**      **L'effet Montfort**  
CICA Vidéo, Vie des quartiers, Eric Garreau, Denis Térila, 1990, 00 : 29 : 00  
En 1984, un plan global de réhabilitation du Montfort est lancé par l'OPHLM et la ville. Première cité concernée : Emile Dubois. C'est l'histoire de l'aventure collective vécue par tous les partenaires de cette réhabilitation qui vous est proposée. Images d'archives datant de 1957, témoignages de locataires d'abord sceptiques puis enthousiastes, discussions autour des maquettes et des projets des deux architectes chargés de la

réhabilitation, création de l'association Vivre au Montfort, réapparition de certains liens sociaux, retrouvailles autour d'un projet commun... Tous les moments forts qui ont ponctué la vie des habitants lors de cette réhabilitation, aujourd'hui terminée, ont été recueillis afin d'en préserver le souvenir et rappeler que le rapprochement entre un projet d'architecture et une population ne peut passer que par une réelle concertation. Ce défi, le Montfort l'a vécu.

Avec les archives de Patrice LUTHIER, BEGUET, RODINI.

Numérisé

**4AV00086\_3**

**Rencontre de quartier, Maladrerie/Émile Dubois**

Cica Vidéo, Eric Garreau, Denis Térila, 1991, 00:13:48

Numérisé

**3AV0302**

**Le boucher d'Emile DUBOIS,**

*Albertivi n°2*, avril/mai 1996

Cica Vidéo, Eric Garreau, Denis Ralite, 1996

En ligne : <http://archives.aubervilliers.fr/Albertivi-no2-avril-mai-1996>

**3AV0320**

**Boutique de Quartier : Emile Dubois/Maladrerie - Inauguration le samedi 07/03, rue Danielle Casanova**

*Albertivi n°20*, février/mars 1998

Cica Vidéo, Eric Garreau, Denis Ralite, 1998

Numérisé

# Annexes

Dans : [http://www.atlas-patrimoine93.fr/pg-html/bases\\_doc/inventaire/fiche.php?idfic=001inv302](http://www.atlas-patrimoine93.fr/pg-html/bases_doc/inventaire/fiche.php?idfic=001inv302)

### **Cité Emile-Dubois ou cité des 800 - Aubervilliers [001inv302]**



Précision sur la dénomination : ensemble de logements HLM  
Appellation : cité Emile-Dubois ou cité des 800  
Commune : Aubervilliers  
Adresse(s) : rue Danielle Casanova  
Inventeur - Informateur -Enquêteur : Pouvreau Benoît  
Année de la découverte ou de l'enquête : 2004  
Redacteur(s) : Pouvreau Benoît  
Date de la rédaction : 2004  
Organisme : service du patrimoine culturel de la Seine-Saint-Denis  
Type d'étude : étude thématique logement social ; étude PLU  
Qualification de la datation : campagne(s) de construction  
Date de construction : 1952-1958

Auteur(s) : Lopez Raymond, Holley Michel, Boudier Roland (architectes)

Description : En 1952, le MRU fait une nouvelle proposition à l'office d'HLM d'Aubervilliers : participer à une opération du « secteur industrialisé ». Expérimentale, privilégiant l'industrialisation et la préfabrication, cette procédure consiste à regrouper plusieurs maîtres d'ouvrage, pour faire travailler les mêmes entreprises de gros-oeuvre et de second-oeuvre, afin de diminuer le coût de la construction. L'opération des "800 logements" d'Aubervilliers fait donc partie de ce dispositif qui va permettre d'accélérer le rythme de la construction au niveau national. Dès 1952, c'est l'architecte Raymond Lopez qui est chargé de cette opération. Ce dernier est déjà un architecte reconnu : outre la Caisse centrale d'allocations familiales rue Viala (1952-1959) en construction à Paris, il vient d'achever la Fédération nationale du bâtiment rue Lapérouse (1948-1951), toujours à Paris. Pour des raisons administratives, les travaux débutent quelques années plus tard, alors que Lopez a encore accru son influence. Proche conseiller de ministres, il est chargé en 1957 de la rénovation urbaine de la capitale. C'est au cours de cette année que débute le chantier des "800", confié pour l'essentiel à son chef d'agence, l'architecte Michel Holley. Ce dernier se tourne vers Roland Boudier qui devient architecte d'opération. C'est le début d'une longue collaboration et, par ailleurs, d'une forte implantation de l'équipe Lopez / Holley dans le territoire puisque c'est l'opération d'Aubervilliers et les conseils de Jacques Brun qui amènent Georges Valbon à faire appel à Lopez et Holley pour édifier le nouveau Bobigny en 1961.

Outre les "800 logements", aussi dénommé Emile-Dubois (mairie de la ville de 1952 à 1957), ils réalisent à l'identique, mais pour un nombre de logements moindre, la cité Gabriel-Péri (520 logements boulevard Edouard-Vaillant) dont les immeubles sont aussi dotés d'escaliers circulaires qui constituent l'une des seules originalités de ce programme.

Indexation matière : grand ensemble

Indexation chronologique : 3e quart 20e siècle

### **Iconographie :**



Cité Emile Dubois ; vue de la façade sur jardins

Phot. B. Pouvreau - © Département de la Seine-Saint-Denis

## Le Montfort, des premiers lotissements, vers 1920, aux grands ensembles d'après-guerre

### Localisation

Le territoire concerné est délimité par le cours du ru du Montfort (canalisé), dont les limites communales épousent les courbes, et par le tracé rectiligne, à l'ouest, de l'avenue Jean-Jaurès. L'essentiel de son réseau viaire était en place dès le début du XIXe siècle, avec deux axes nord/sud, l'actuelle rue du Pont-Blanc, prolongement de la rue Henri-Barbusse et accès direct à la Courneuve, et la rue du Buisson. Orientés approximativement est/ouest, s'étendaient une série de chemins correspondant aux rues Hélène-Cochennec, Danielle-Casanova et Léopold-Réchossière (accès direct entre le bourg ancien et l'avenue Jean-Jaurès). La rue de la Maladrerie était déjà tracée et se prolongeait jusqu'à l'avenue. Les parcelles agricoles, formant des lanières très étroites, s'étiraient perpendiculairement à ces chemins est/ouest, à l'exception de quelques parcelles orientées nord/sud.



Le Montfort. Extrait de l'Atlas du département de la Seine, 1936.

### Historique

Dernier secteur urbanisé de la ville, le quartier du Montfort a conservé une vie agricole, de plus en plus réduite, jusqu'au début des années 1960. Epargné par l'industrie, son territoire a été essentiellement investi dans un premier temps par des zones pavillonnaires puis, après-guerre, par de grandes opérations de logement social. La première intrusion de la ville en devenir sur ce territoire s'est effectuée avec l'implantation du cimetière en 1862. La construction du fort, en 1842, ne semble pas avoir eu beaucoup d'incidence sur le quartier à l'exception de l'apparition de quelques constructions le long de la rue Léopold-Réchossière (ancienne rue du Fort). Il faut attendre le début des années 1920 pour que la physionomie du quartier entame sa transformation avec, dans un premier temps, l'ouverture du boulevard Edouard-Vaillant, dont le tracé rectiligne, entre le carrefour Pont-Blanc/Hélène-Cochennec et la limite communale au niveau de l'avenue Jean-Jaurès, ignore totalement la topographie en place. Ce boulevard deviendra en quelque sorte l'épine dorsale du quartier sur laquelle se construiront les principaux équipements, mais il restera artificiel en raison de son orientation. A la même époque, sont créés deux lotissements importants au nord de la rue Hélène-Cochennec, tracés selon un réseau de rues orientées nord/sud, correspondant aux grands



**Rue du Long Sentier, à proximité du cimetière. En arrière plan les immeubles de La Maladrerie.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.  
A noter l'intégration des immeubles dans le tissu pavillonnaire.



**Lotissement au Montfort. Pavillon sur fond de paysage usinier (Babcock à La Courneuve). Rue Alfred Jarry.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.

côtés des lanières agricoles.

L'impulsion étant donnée, le quartier se développe très vite pendant l'entre-deux-guerres. Entre les rues Hélène-Cochennec et Danielle-Casanova se dessine la voirie en place aujourd'hui, accompagnée par la construction de pavillons. Tout autour du cimetière, au sud de la rue Danielle-Casanova, se développent des secteurs pavillonnaires dont seule subsiste la partie à proximité des rues du Long-sentier, Jules-Aubry et de l'impasse du Pont-Blanc. Très indigentes, les constructions le long de la rue du Pont-Blanc et aux abords de la rue de la Maladrerie seront entièrement reconstruites dans les années 1970-80 dans le cadre d'une opération de RHI, Résorption de l'habitat insalubre, qui donnera lieu aux ensembles du Pont-Blanc et de La Maladrerie, comme nous le verrons dans le chapitre sur le logement social après-guerre. L'avenue Jean-Jaurès, qui présentait un front bâti continu depuis la porte de Paris jusqu'à la rue Léopold-Réchossière, était construite de façon irrégulière au niveau du quartier du Montfort. Au début des années 1930, deux importantes opérations de logement (privée à l'angle de la rue Léopold-Réchossière et publique, HBM au n° 163) amorcent l'urbanisation définitive de l'avenue. C'est également à cette époque que se développe l'industrie, principalement le long

de la rue Léopold -Réchossière, qui présente de larges parcelles sur sa partie est. Sur l'une d'elle s'implante en 1920 l'entreprise Griset qui y effectue de la fonte d'aluminium (053).

Dans ce secteur, les liens avec la commune de La Courneuve au début du XIXe siècle se limitaient au chemin du Pont-Blanc qui, comme son nom l'indique, était doté d'un pont permettant de franchir le ru du Montfort, et à la route de Flandre (avenue Jean-Jaurès). L'urbanisation du quartier n'a pas créé de nouveaux liens, à l'exception de la rue Lautréamont qui se poursuit par la rue Racine sur le territoire voisin et la rue Alexandre-Dumas qui mène à la rue des Prévoyants. Au contraire, les rues Alfred-Jarry et des Prévoyants (La Courneuve) tracées après 1945 et qui suivent le tracé du ru, forment une sorte de frontière entre les deux communes, finalement assez opaque. Entre la rue du Pont-Blanc et la rue Lautréamont, la présence des usines Babcock crée une coupure visuelle très forte entre les deux communes. Les grandes halles en béton ferment totalement le paysage, et le contraste avec les petits pavillons albertvillariens est très fort. Ailleurs, la transition s'effectue de façon plus souple notamment par le biais de paysages pavillonnaires semblables.

## Les lotissements

Les deux principaux lotissements, le long des rues Colbert, Arthur-Rimbaud, Lautréamont, Charles-Baudelaire, Alfred-Jarry et entre la rue Alexandre-Dumas et l'avenue Jean-Jaurès, se ressemblent beaucoup. Dans les deux cas, les rues nouvelles ont été tracées en suivant le grand côté des lanières agricoles, à l'exception des rues Alfred-Jarry et Molière qui fermaient le lotissement au nord. Construits à l'écart du centre, un peu isolés au milieu des champs, ces lotissements étaient cependant bien desservis par les transports en commun, le chemin de fer,



**Paysage de rue pavillonnaire au Montfort.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.



**Rue Meyniel.** Photo CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.

La perte de la simplicité des premiers pavillons n'est pas compensée par une recherche architecturale probante. La végétation assez sobre et le tracé rectiligne des rues ne leur donnent pas l'aspect pittoresque que certains quartiers pavillonnaires ouvriers ont acquis avec le temps. Cependant, bien entretenus, ils semblent former des quartiers agréables à vivre. Créés par l'homme d'affaire Grindel, la légende accorde à son fils, Paul Eluard, l'appellation des rues, inspirée par les grands poètes français, Rimbaud, Lautréamont, etc..



**La présence de la gare est un des atouts à la création des lotissements.** Carte postale ancienne, AM Aubervilliers.

accessibles par le petit chemin du Pont-Blanc et la rue de la gare (La Courneuve), et le tramway sur l'avenue Jean-Jaurès. Les demandes de permis de construire commencent en 1922. Leur observation indique qu'à peu près tous les premiers permis déposés dans les années 1920-30 ont fait l'objet d'une ou deux demandes ultérieures qu'il s'agisse d'extension du bâtiment originel ou de construction annexe sur le terrain. De fait, on rencontre des pavillons de toutes les époques. Il semble que les premiers pavillons étaient très simples et qu'aucun cahier des charges rigoureux n'ait régi les constructions. Si on retrouve toutes les typologies de base du pavillon ouvrier, relevant bien souvent de l'autoconstruction, un modèle domine malgré tout, celui de la maison à RDC + combles ou R+1+ combles, toit à deux pentes, implantée en pignon. Les murs sont en maçonnerie enduite avec parfois un parement de brique. L'ensemble est aujourd'hui très hétérogène, en raison des agrandissements et surtout des surélévations. Peu de pavillons émergent du lot pour leurs qualités architecturales ou leur originalité. Certaines constructions récentes, à R+2, R+3, dominent, mais uniquement par leur gabarit. La

## Eléments remarquables

### Boulevard Edouard-Vaillant (247)

Œuvre de géomètre, son tracé rigoureux est/ouest, tranche à vif dans le réseau viaire et forme avec les avenues qu'il coupe des angles très aigus. Si les immeubles et les équipements qui le bordent, et dont la construction a suivi de peu son ouverture, sont implantés en fonction de l'alignement, celle de la plupart des pavillons correspond à la parcelle. D'où une série de maisons disposées en oblique par rapport aux clôtures (n<sup>os</sup> 127 à 135 par exemple). L'ensemble du boulevard est assez homogène, un grand nombre de constructions date des années 1930 et est en brique. Parmi les équipements se trouvent au n° 40 les anciens bains-douches transformés en serres municipales (206), le marché et le Groupe scolaire Gabriel-Péri (1954, R. Boudier).



Exemple d'implantation des pavillons dans la logique de la parcelle et non de l'alignement du boulevard Edouard-Vaillant. Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.

Quelques beaux immeubles scandent le boulevard, dont le n° 78 (1932, Jean Péping). Si l'inscription sur la façade porte le nom du fils de Henri Péping, c'est ce dernier qui a signé le permis de construire. Construit en V, à l'angle de la rue du Buisson, l'édifice est à R+5. Ses façades sont en brique et sa décoration, très simple, utilise les astuces classiques de l'époque, oriels et frise en plâtre mouluré. L'ensemble est cependant équilibré. L'entrée, assez travaillée, porte en inscriptions les noms de l'architecte et de l'entrepreneur, La professionnelle.

Le n° 92, à l'angle de la rue Hélène-Cochennec (246), reste l'un des immeubles les plus étonnants d'Aubervilliers. Il a d'ailleurs inspiré les photographes de carte postale qui l'ont représenté avec la légende " Au Montfort moderne. F. Schwaller, propriétaire. Maison meublée. ". Haut de cinq étages plus combles, bâti sur un plan en V à la pointe assez aiguë, il se distingue surtout par ses toitures audacieuses. Elles forment un clocheton au-dessus de l'oriel qui marque l'angle tandis que sur les façades latérales, elles se détachent pour suivre des pentes et des débords différents. Ces mouvements, symétriques, donnent l'impression qu'elles volent au-dessus de l'immeuble. Les façades, plus ordinaires, rythmées par des oriels revêtus d'enduit, sont en brique claire. Au niveau du 3<sup>e</sup> étage, un balcon court sur tout le pourtour.

N° 125, angle du passage Meyniel (248) : immeuble art déco, à R+6+combles, revêtu aujourd'hui d'un enduit uniforme. Le dossier de permis de construire ne contient que le plan, mais étant donné qu'il est de



N° 92 boulevard Edouard-Vaillant. Immeuble "totem" du quartier. Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.



l'architecte De Graët à qui l'on doit à Aubervilliers, le superbe ensemble du 25 avenue Jean-Jaurès, on peut penser que sa réhabilitation, irrespectueuse, l'a davantage endommagé qu'amélioré, au moins en façade. Ne restent que des murs lisses dont la seule animation est apportée par les décrochés, les balcons du 6<sup>e</sup> étage et le fronton, dans l'angle, qui très vraisemblablement portait une frise. Le plan montre des appartements avec un confort relatif (WC intérieurs, certains avec également une salle de toilette. Pas d'ascenseur). Réhabilité en 1984 par la société HLM Travail et propriété et, en 1989, par Immobilière 3F.

**N° 125 boulevard Edouard-Vaillant, F. de Graët.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde  
Exemple de massacre d'immeuble de qualité par un ravalement uniforme.

N°s 163/165 (249) : deux immeubles construits par l'architecte Coquillard, qui ont donc de fortes ressemblances stylistiques malgré les différences de gabarit. A noter que le n° 1 de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, côté La Courneuve, prolonge harmonieusement ces deux édifices, et forme avec eux un ensemble de qualité. Le n° 163 est plus haut, R+5, et plus étroit, 4 travées. Les deux déclinent sur des rythmes différents le vocabulaire classique pour ce type d'édifice : des murs de brique monochrome et des avancées revêtues d'enduit blanc et surmontées de frontons ornés de motifs art déco. Les deux édifices présentent les mêmes standards de confort : WC intérieur mais pas de salle de bain ni d'ascenseur.

#### **N° 150-154, rue Léopold-Réchossière (252)**

Ensemble d'immeubles de logements, construit dans les années 1930, qui s'étale le long de la rue Léopold-Réchossière et se retourne sur l'avenue Jean-Jaurès en marquant l'angle par un pan coupé. Le plan masse est complexe et asymétrique. Cela s'explique par le fait que seule la moitié du projet initial a été construite. Des bâtiments symétriques devaient s'étendre jusqu'à la rue de La Motte (cf. carte p. 128). La partie existante se compose de deux groupes de bâtiments enserrant des cours fermées sur la rue par des grilles. A R+6+combles, leurs façades sont revêtues d'enduit blanc, animées par un habile jeu de verticales, oriels et vitrage sur toute la toute hauteur des escaliers, et d'horizontales, balcons et traitement des ouvertures. Coté cour, les façades sont en brique apparente. Le résultat est assez monumental et plutôt élégant. C'est sans doute le plus pur représentant à Aubervilliers d'architecture moderne appliquée à un immeuble de rapport. Le traitement des pignons évoque le style paquebot avec ses retraits et ses coursives. Tous les bâtiments ont été conçus avec soin, y compris ceux implantés sur cour. Les rez-de-chaussée sont occupés par des commerces sur l'avenue, et par des logements et les entrées côté rue : il semble que la façade principale ait été pensée de ce côté. L'absence de permis de construire ne permet pas de connaître les distributions ni le niveau de confort pour des immeubles revendiquant une certaine ambition en façade. Leur construction est par ailleurs entourée de mystère. L'ensemble est surnommé " Immeuble Stavisky ", en raison de rumeurs concernant la probité douteuse du maître d'ouvrage. La réalisation de la moitié seulement du projet pourrait s'expliquer par une faillite.



N<sup>os</sup> 150/154 rue Léopold-réchossière. Photos : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.  
A droite, détail de façade.

### Avenue Jean-Jaurès (de la rue Léopold-Réchossière au boulevard Edouard-Vaillant) (251)

Sur cette partie de son tracé, l'avenue s'est urbanisée plus tardivement, comme les quartiers qu'elle limite et essentiellement à partir des années 1920. Les alignements sont hétérogènes au niveau des gabarits, mais aussi de la qualité architecturale des édifices. Il est à noter que cette portion d'avenue n'est jamais en cohérence avec le côté pantinois, mais au contraire constamment en opposition. Les différentes intersections de rues délimitent des séquences qui, bien que différentes entre elles, sont homogènes en elles-mêmes. De la rue Léopold-Réchossière à la rue Danielle-Casanova, les immeubles sont hauts, à l'échelle de l'avenue, tandis qu'au-delà, les édifices sont généralement plus bas, de un à quatre niveaux, à l'échelle des quartiers qu'ils bordent.

De la rue Léopold-Réchossière à la rue Danielle-Casanova, on rencontre plusieurs beaux immeubles des années 1930, dont le groupe HBM, n° 163, (301). Le n° 199, à R+6, possède une belle façade en brique polychrome et des balcons à la sous-face très chargée, aux 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> étages. L'entrée soignée est d'inspiration art déco. Le n° 207 à R+3 date de 1929 et présente une façade très travaillée mêlant références classiques (enduit imitant la pierre, balustrades) et art déco (frise). Les n°s 211 et 213 (251) sont deux immeubles qui occupent en grande partie l'îlot délimité par l'avenue et la rue Emile-Dubois. Bien que différents par le traitement de leurs façades, ils se ressemblent de par leurs gabarits importants et leur styles et forment un ensemble homogène et monumental. Si le n° 211 (1931, Rigollet) a des murs lisses revêtus d'un enduit blanc uniforme, son voisin est revêtu de brique et ses façades sont beaucoup plus animées par le jeu des oriels et des touches d'enduit. Ils répondent cependant l'un et l'autre aux canons architecturaux de l'époque : travées régulières, oriels, frise en couronnement et entrées soignées.

Entre les rues Danielle Casanova et Paul Verlaine, n°s 225 à 233, bel alignement d'édifices à R+1, R+2, aux façades de brique, construits entre 1928 et 1955.

De la rue Danielle-Casanova à la rue Hélène-Cochennec : alignement de constructions basses, de rez-de-chaussée à R+3, à l'exception des deux beaux immeubles en brique rouge n° 253



N° 8 rue Emile Dubois. Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.

(L. Vialle, plaque en mosaïque sur la façade) et 255 à R+5. Pavillons, maisons de ville et petits immeubles de rapport, la plupart construits dans les années 1920-1930, de styles et de gabarits différents, se juxtaposent, implantés dans l'alignement ou en retrait.

#### **N° 8/10 rue Paul Verlaine (250)**

Immeuble à R+3, 6 travées, toit à deux pentes. Façade revêtue d'enduit monochrome, imitation de la pierre de taille au rez-de-chaussée, frise sous la corniche. Trois oriels répartis de façon asymétrique reposant sur des consoles à redents et surmontés de frontons cintrés. L'ensemble présente un aspect théâtral surprenant dans un environnement essentiellement composé de pavillons ou d'immeubles sans caractère. Le permis de construire indique qu'il a été construit en 1934, mais ne donne pas de nom d'architecte.



**N° 8/10 rue Paul-Verlaine.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.

#### **Saint Paul du Montfort (204)**

26 rue du Buisson

Cette petite église a été construite après guerre par les Chantiers du Cardinal. Son architecture s'inspire de l'art roman, qu'il réinterprète avec une grande liberté : une nef coiffée d'une lourde toiture à deux pans en ardoise et des façades en pierre. Les murs latéraux sont percés de baies étroites, cintrées et réunies par trois. Les contreforts qui rythment la façade semblent plus remplir une fonction décorative que constructive. Sur la rue s'élève un clocher étroit, surmonté d'une croix. Les murs sont revêtus d'un parement de pierre à l'appareillage assez ludique : les pierres forment des frises géométriques où s'intercalent les astres : étoiles et lune (sous la cloche).



**Saint-Paul du Montfort.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.

#### **Entreprise Griset (053).**

115, rue Léopold-Réchossière



Cette entreprise parisienne a implanté un site de production à Aubervilliers en 1920. Elle a confié la réalisation de ses ateliers au Bureau d'étude technique Hennebique, spécialiste du béton de renommée internationale. Malgré quelques modifications cet atelier est encore en très bon état aujourd'hui.

**Entreprise Griset, 115 rue Léopold Réchossière, BET Hennebique, 1919.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, A. Furio.

## L'immeuble d'Aubervilliers, ses spécificités

Une grande partie du patrimoine recensé dans cette étude est constitué d'immeubles de rapport, édifiés entre la fin du XIXe siècle et la Seconde guerre mondiale. Ce sont eux qui animent les rues et les avenues et participent en grande part à la physionomie de la ville. Nous les avons décrits dans les chapitres précédents et celui-ci est l'occasion d'en faire une synthèse.

Si une première approche ne permet pas de distinguer les immeubles d'Aubervilliers de leurs confrères parisiens ou banlieusards, une observation plus poussée nous a permis de faire ressortir leurs particularismes et, de ce fait, de pouvoir émettre une hypothèse sur l'existence d'un "immeuble albertivillarien". Par souci de clarté de lecture nous n'avons distingué dans ce chapitre que deux grandes familles, celle des immeubles populaires et celle des immeubles bourgeois, distinction qui est davantage évidente avant 1914. Forcément réductrice, cette classification renvoie à une catégorisation sociale, essentiellement basée sur l'observation des façades. En effet, l'absence de plans, le manque d'accessibilité, ne nous ont pas permis une étude poussée des logements, du confort, ni des qualités constructives de la majorité des immeubles, en particulier pour les édifices populaires. A noter que l'immeuble intermédiaire évoqué dans "le noyau ancien" ne se retrouve pas dans les autres secteurs.

### Les immeubles populaires

Certains immeuble populaires ont gardé l'appellation de " caserne ", nom dont on doit la survivance à l'ouvrage de Léon Bonneff\* " *Ce sont les enfants des voisins... qui jouent devant leur maison qu'on appelle la Caserne parce qu'elle abrite 150 locataires. Il y a dans Aubervilliers, plusieurs " casernes "*. Chacune s'étend, sur cent mètres, une façade percée de six rangs de fenêtres avec trois escaliers qui communiquent par des couloirs, et plus de cent vingt logements, tous pareils ". Immeubles d'une grande indigence architecturale et constructive, ils ont parfois leurs étages



Ancienne " caserne " ouvrière, avenue Victor Hugo, construite le long d'une ancienne lanière agricole perpendiculairement au canal. Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde

desservis par des coursives. On les rencontre surtout en fond de parcelle ou implantés perpendiculairement à la rue autour d'une cour fermée par un mur. Certaines casernes plus " nanties " ont pignon sur rue comme c'est le cas au n<sup>os</sup> 79 à 83, avenue de la République. Entraient également dans cette catégorie les nombreux hôtels meublés qui permettaient à la population la plus instable de se loger à proximité de son lieu de travail.

\* Bonneff Léon, Aubervilliers, L'Esprit des péninsules, 2000 pour la réédition.



**Courée ouvrière, 10 rue Henri-Murger. Utilisation maximale de la parcelle en lanière.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde

On ne rencontre ces " casernes " que dans les quartiers les plus anciens de la ville. Certaines réhabilitées, autour de cours aménagées, sont devenues des immeubles de logement assez charmants.

L'autre grande catégorie d'immeubles populaires, plus soignée, mieux organisée urbaine-ment, est celle qui se rapproche de l'immeuble de faubourg, appelé ainsi en référence aux édifices des quartiers périphériques de Paris. On le rencontre en alignement dans les rues des secteurs les plus

anciens, le bourg et les Quatre-Chemins. Pas très hauts, R+4 maximum, ils présentent des façades à l'ordonnement très simple, revêtues d'enduit de plâtre. Leurs seuls éléments de décoration, corniche et bandeaux moulurés, avaient au départ un intérêt technique puisqu'ils servaient à rejeter l'eau de pluie des murs, et éviter ainsi que le plâtre ne s'endommage. Il est à noter que les nouveaux enduits ne nécessitant plus ces modénatures, elles disparaissent souvent lors des ravalements, laissant les façades tristement nues. Les exemples du centre ville sont plus lourds et dérivent davantage des anciennes maisons de bourg, tandis que ceux des Quatre-Chemins, plus légers et plus homogènes, n'évoquent déjà plus le monde rural. Dans la dernière partie du XIXe siècle apparaît l'immeuble de brique, aux façades de brique apparente, lisse et nue, parfois animées par des éléments de polychromie. On le retrouve surtout dans le quartier Paul-Bert et dans le secteur de La Plaine. Rappelons que ce type de maçonnerie permettait des constructions plus hautes.

## Les immeubles bourgeois

L'immeuble bourgeois est multiple ; c'est le plus coloré, le plus haut, le plus " m'as-tu-vu ", le plus distingué comme le plus exubérant. Jusqu'au début des années 1920, ses façades sont généralement de style éclectique. On le rencontre dans le bourg ancien, le long des grandes avenues et dans les quartiers des Quatre-Chemins ou Paul Bert. Les édifices du vieux bourg, comme nous l'avons vu dans le chapitre qui leur est consacré, sont très variés au niveau des gabarits comme des styles. Plus resserrés, ils forment des alignements alors que dans les autres secteurs ils sont souvent isolés. Ils sont aussi plus colorés en raison de l'utilisation de différences de briques, d'enduits (actuels) mais aussi d'éléments de céramique.

Les rares exemples d'immeubles qui déclinent au plus près les canons haussmanniens, pierre, ordonnancement régulier,



**Immeubles bourgeois du vieux bourg.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde. Juxtaposition d'une façade rococo et d'une façade classique.

balcon filant..., se rencontrent sur les grandes avenues, République et Jean-Jaurès. Les édifices les plus imposants par leur taille ou leur décoration sont également implantés sur les grands axes, avenue de la République et boulevard Anatole France. Ils sont d'autant plus majestueux qu'ils sont souvent isolés entre eux et dominent largement les constructions voisines. Les immeubles bourgeois des Quatre-Chemins ou Paul-Bert se ressemblent : murs de brique et décoration abondante de plâtre mouluré et de brique polychrome. Leur point commun à tous est de posséder de belles ferronneries en fonte moulée, généralement à motifs végétaux. Les baies et surtout les portes sont ornées avec recherche.

Nous avons vu que beaucoup d'entre ces immeubles bourgeois ont été construits par les mêmes quatre architectes qui, cependant, n'ont pas développé de style très personnel. Pourtant, avec leurs confrères moins représentés, ils ont malgré tout constitué un parc cohérent qui, si on le compare à celui des communes voisines, notamment Pantin, présente de vraies spécificités. La principale étant de s'être plus librement affranchi de l'exemple parisien : il s'est allégé en volume, a renoncé à l'austérité de la pierre et de ses imitations pour gagner des couleurs et se permettre des ornements que les puristes ont du juger frivoles mais qui aujourd'hui, ajoutées au charme désuet de leur style, animent les rues. Rappelons que ces immeubles étaient bien souvent bourgeois en façades mais plus modestes à l'intérieur. Nous manquons d'éléments pour savoir si ce phénomène est caractéristique de la banlieue ouvrière, mais il est assez fréquent à Aubervilliers. Il semble de toutes façons que la grande bourgeoisie ait renoncé à s'installer à Aubervilliers, trop près des usines mais aussi de Paris.



18 avenue de la République, A. Gérard, 1912.

Ci-dessous  
Détail de façade  
Photos : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.



Dans l'entre-deux-guerres, Aubervilliers qui, au cours des décennies précédentes, adaptait une architecture d'immeuble éprouvée, notamment à Paris, peut suivre les courants à la mode tels l'art déco.

En effet, avec ses volumes épurés et son ornementation simplifiée, ce style cadre mieux avec les possibilités de la clientèle de banlieue, qui désormais peut davantage être en phase avec les courants architecturaux de son époque. De plus, la brique, jusque là déconsidérée ou reléguée au pastiche du style Louis XIII, gagne en respectabilité. Malgré sa connotation logement social, elle s'affirme désormais comme matériau moderne. Aubervilliers possède de nombreux exemples d'immeubles en brique de style art déco. Leur typologie est semblable, de R+4



**N<sup>os</sup> 163/165 boulevard Edouard-Vaillant. Coquillard, 1930.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.  
On retrouve sur ces immeubles la déclinaison traditionnelle de l'immeuble art déco : murs de brique, oriels et frises dans les parties hautes.

à R+6, avec des façades rythmées par des oriels (bow-windows) s'élevant généralement du deuxième au dernier étage. Leur ornementation est basée sur des jeux d'enduit, blanc, en rez-de-chaussée et en linteaux, ainsi que sur des frises de ciment moulé disposées le plus souvent dans les hauteurs, sous les corniches ou sur les frontons (autre élément récurrent). Les motifs décoratifs sont assez limités, fleurs stylisées (rose ou pivoine) dans un premier temps puis dessins géométriques abstraits par la suite. Les ferronneries sont souvent à motifs géométriques ou reprennent le grand succès de l'époque, la corbeille de fruits.

Cette dernière, très fréquente, apparue vers 1925 et pratiquement abandonnée dès les années 1930, est un moyen efficace de dater les bâtiments. Certains architectes réticents à tant de simplicité, accolent encore des éléments du répertoire classique sur leurs immeubles, les plus prisés étant la balustrade et le toit à la Mansart. Parmi les immeubles en brique, ajoutons les édifices d'angle à pan coupé, qui, dès les premières années du XXe siècle et surtout dans l'entre-deux guerres, sont utilisés pour valoriser les voies nouvellement urbanisées. De ce fait, ils bénéficient généralement d'une décoration soignée.



**Porte d'immeuble, 1930.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.  
Ferronnerie soignée à motif floral stylisé.



L'immeuble moderne, dans son acceptation la plus pure, aux volumes épurés, aux murs lisses et blancs et débarrassés d'éléments de décoration, n'est représenté que par le n<sup>os</sup> 150-154 rue Léopold-Réchossière, les architectes préférant dans ces années là poursuivre leur déclinaison de l'immeuble en brique, mais en le simplifiant.

**N<sup>o</sup> 44 boulevard Anatole France. F. Renaud, 1930.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.  
Inspiration art déco et réminiscences classiques.

## L'après-guerre, logement social et équipements

A l'issue de la seconde guerre mondiale, la ville d'Aubervilliers se dote d'une nouvelle municipalité avec à sa tête Charles Tillon (1944-1952) et engage de grands travaux. Devant le retard accumulé dans le domaine du logement social, le nouveau maire tient à en faire une priorité. Dès 1946, il fait produire par la municipalité le film d'Elie Lotar et de Jacques Prévert, "Aubervilliers", qui dénonce avec force les conditions de logement indignes des habitants (film documentaire, N&B, 34 mn). Pour mettre en œuvre ses projets, la cité va profiter de l'opportunité foncière considérable que représentent les nombreux terrains agricoles qui vont se libérer au cours des années cinquante, notamment dans le quartier du Montfort, Paul-Bert, de part et d'autre de la rue Hemet (Jules-Vallès/La Frette), au sud de la rue Edouard-Poisson, entre les rues de la Commune de Paris et André-Karman... A la même époque, certains quartiers très vétustes, classés insalubres, sont entièrement reconstruits (Villette/ Quatre-Chemins, Maladrerie). Dans un premier temps, la réponse apportée par le grand ensemble est adoptée et la ville se dote de tours et de barres. Ce type d'urbanisme sera remis en question dès les années 1970 et un autre type d'architecture, plus en lien avec le tissu urbain existant, prendra place, notamment avec des réalisations comme celle de La Maladrerie qui fera date dans l'histoire de la banlieue.



Vue aérienne du quartier Jules-Vallès/La Frète. Photo : La Documentation française, CG93, Mairie d'Aubervilliers, P. Guignard.

Ces vastes opérations de logement social mises en oeuvre après-guerre sont accompagnées à l'échelle communale de programmes d'équipements conséquents. Parmi les principales opérations de ces années là, figurent nombre de groupes scolaires. Ils correspondent à ces écoles construites dans l'urgence, après guerre, et répondant aux impératifs du ministère de l'Education nationale qui établit un schéma type basé sur une trame de 1,75 m, et prône l'utilisation de matériaux industriels : préfabriqués en béton jusque dans les années 1960 puis métallique, l'architecte intervenant surtout au niveau du plan masse et du suivi des chantiers. Il retrouvera un rôle prédominant à partir des années 1980 quand la maîtrise d'œuvre sera libérée de ces contraintes. De fait, dans ce domaine, notre inventaire se limitera à des réalisations contemporaines que nous détaillerons au chapitre suivant et l'architecture scolaire ne sera pas abordée dans celui-ci. Nous nous intéresserons ici essentiellement aux équipements publics les plus marquants comme la poste, le centre nautique, le foyer des jeunes travailleurs Eugène-Hénaff, la caserne de pompiers, le centre administratif.

## Logement social

Pour reconstituer l'office public d'HBM et en faire le bras armé de l'action municipale en matière de logements, Charles Tillon et son équipe s'intéressent à l'expérience d'Ivry-sur-Seine menée par Georges Marrane, maire depuis 1925, et Venise Gosnat qui dirige l'office public. Très active depuis l'entre-deux-guerres, cette municipalité communiste constitue une référence en la matière pour les maires de la " banlieue rouge ". Le directeur de l'office d'Aubervilliers, Jacques Brun, va donc bénéficier de la connaissance et de l'expérience de maître d'ouvrage de Venise Gosnat. Il s'affirmera ensuite lui aussi comme une référence en ce domaine pour toute la zone correspondant à l'actuelle Seine-Saint-Denis. Le premier chantier du nouvel office municipal d'HBM se situe au nord/est de la commune, dans le quartier du Montfort. Confiée à l'architecte Roland Boudier, cette opération lui permet d'urbaniser le quartier en concevant parallèlement la cité du Pont-Blanc (rues du Pont-Blanc et Hélène Cochenec) (309), aussi dénommée Charles Tillon, et la cité Robespierre (rue du Pont-Blanc et chemin des Prés-Clos) (310). Cette dernière, bien que non dénuée de qualités, n'a pas l'élégance de la cité du Pont Blanc où l'architecte recourt à la fois à la brique et à la mignonnette (revêtement gravillonné). Cette cité mêle à des barres de trois et cinq étages, une tour de neuf étages au plus près d'un petit centre commercial. Les cités Robespierre et Tillon sont, du point de vue architectural, caractéristiques de la période de la reconstruction et marquent une vraie étape avant la rupture que vont constituer les " 800 logements " implantés non loin de là.



**Cité Robespierre, rues du Pont-Blanc et chemin des Prés-Clos. R. Boudier, OPHLM, 1946-1952.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.



**Cité du Montfort, rues du Pont-Blanc et Hélène Cochenec, R. Boudier, OPHLM, 1946-1952.** Photos : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.

A gauche, les collectifs en mignonnette, dont la tour de 9 étages en arrière plan. A droite, les collectifs en briques.



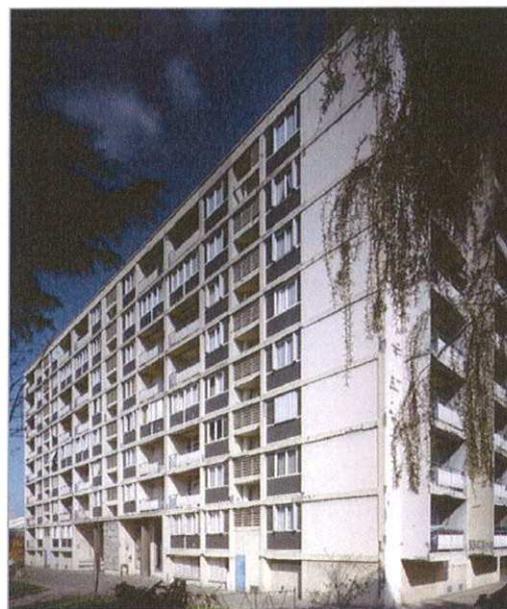
La réalisation des immeubles d'André Sive, avenue Roosevelt, entre 1950 et 1952, va intervenir avant ce changement d'échelle et d'une certaine façon l'annoncer. En effet, alors que les cités Robespierre et Tillon sont en construction, le M.R.U., Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, propose à l'office d'HBM d'Aubervilliers de se prêter à la procédure des chantiers expérimentaux. Celle-ci consiste en une délégation de maîtrise d'ouvrage, temporairement confiée aux services du M.R.U. qui expérimentent un



**Cité Rosenberg, avenue Roosevelt. A. Sive , OPHLM, 1950-1952.**

Ci-dessus la " barre " de 4 étages. Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.

Ci-contre, la " barre " de 8 étages, Photo : Inventaire général/CG93, S. Asseline, ADAGP.



procédé, une technique de préfabrication lors du chantier. Une fois achevé, l'immeuble revient à l'office municipal. Désireux de construire beaucoup et de répondre rapidement aux besoins, l'office est intéressé par ce dispositif. A Aubervilliers, l'architecte André Sive s'inspire d'une innovation hollandaise en créant des logements provisoirement divisés en deux, pour faire face à la crise du logement, mais réversibles (deux F2 peuvent être transformés en un F4). D'un style moderne nettement affirmé, la cité Rosenberg est édifiée entre 1950 et 1952 (317). Située avenue Roosevelt, elle est appelée " cité perroquet " par les habitants pour les couleurs primaires affichées en façade. Elle est la seule réalisation effective de Sive dans la ville. En effet, le ministère lui avait également confié l'étude d'une réorganisation plus vaste de ce quartier ainsi que la réalisation de maisons individuelles mêlant métal et bois très intéressantes, connues par une photo de la maquette (photothèque du ministère de l'Equipement).

En 1952, le MRU fait une nouvelle proposition à l'office d'HLM d'Aubervilliers : participer à une opération du " secteur industrialisé ". Egalement expérimentale, privilégiant l'industrialisation et la préfabrication, cette procédure consiste à regrouper plusieurs maîtres d'ouvrage, pour faire travailler les mêmes entreprises de gros-œuvre et de second-œuvre, afin de diminuer le coût de la construction.



**Cité des 800 ou Emile Dubois, rue Danielle-Casanova. R. Lopez, M. Holley, R. Boudier, OPHLM, 1952-1958. Photos :** CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.

A gauche une des " barres " des 800. A droite, le centre commercial, de forme circulaire.

L'opération des " 800 logements " d'Aubervilliers fait donc partie de ce dispositif qui va permettre d'accélérer le rythme de la construction au niveau national (302). Dès 1952, c'est l'architecte Raymond Lopez qui est chargé de cette opération. Ce dernier est déjà un architecte reconnu. Outre la Caisse centrale d'allocations familiales rue Viala (1952-1959) en construction à Paris, il vient d'achever la Fédération nationale du bâtiment rue Lapérouse (1948-1951), toujours à Paris. Pour des raisons administratives, les travaux débutent quelques années plus tard, alors que Lopez a encore accru son influence. Proche conseiller de ministres, il est chargé en 1957 de la rénovation urbaine de la Capitale. C'est au cours de cette année que débute le chantier des " 800 ", confié pour l'essentiel à son chef d'agence l'architecte



**Cité des Presles, rue des Presles. R. Lopez, R. Boudier et M. Cammas, OPHLM, 1959.** Photos : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.

Ci-dessus, plan de la façade principale. AM Aubervilliers.

Ci-dessous une des deux " barres " réalisées.



Michel Holley. Ce dernier se tourne vers Roland Boudier qui devient architecte d'opération. C'est le début d'une longue collaboration et par ailleurs, d'une forte implantation de l'équipe Lopez / Holley sur le territoire du nord-est parisien puisque c'est l'opération d'Aubervilliers et les conseils de Jacques Brun qui amèneront Georges Valbon à faire appel aux mêmes architectes pour édifier le nouveau Bobigny en 1961.

Outre les " 800 logements ", aussi dénommés cité Emile Dubois (maire de la ville de 1952 à 1957), ils réalisent à l'identique, mais pour un nombre de logements moindre, la cité Gabriel Péri (520 logements boulevard Edouard-Vaillant) dont les immeubles sont aussi dotés d'escaliers circulaires qui constituent une des seules originalités de ce programme. Puis Lopez, Holley et Boudier diversifient les opérations en deux types : les tours où l'influence d'Holley domine avec la mise au point d'une tour type dont seules les façades changent (avec ou sans balcon, reprise ponctuellement à Bobigny) et des barres de grandes hauteurs s'inspirant de l'unité d'habitation de Le Corbusier (rue Crèveccœur, rue du Pont-Blanc, rue des Grandes-Murailles). Les deux barres donnant sur la rue de Presles (114/140 rue Henri-Barbusse) sont de ce point de vue les plus réussies (312). Les tours sont largement disséminées sur l'ensemble de la ville (la Frette, Poisson, la Villette), les plus confortables, avec balcon, étant les plus intéressantes. Raymond Lopez est alors très peu présent sur le chantier puisqu'il réalise le Front de Seine avec Henry Pottier depuis 1959, tout en préparant le plan d'urbanisme de Bobigny. A la mort de Lopez en 1966, c'est Michel Holley qui poursuit l'ensemble des

**Rénovation urbaine de la Villette, R. Lopez, M. Holley, R. Boudier et J. Boudier, OPHLM, 1958-1975.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.

Trois typologies de bâti pour deux périodes de réalisation de cette opération, à gauche barre et tour réalisées à partir de 1958, à droite le modèle " horizon " mis au point au début des années soixante-dix, rues des Cités et Henri Barbusse.

opérations, secondé par Roland Boudier (décédé en 1970) puis par son fils Jacques Boudier. Holley redessine en partie le projet pour l'opération de rénovation urbaine de La Villette (1958-1975) en le densifiant avec des tours plus nombreuses et d'un type différent (modèle Horizon).

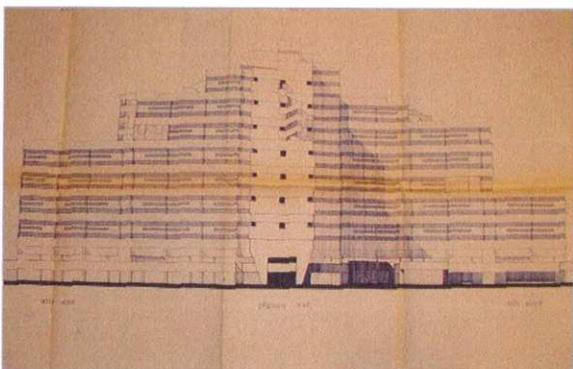
Malgré cette association très prenante avec l'agence Lopez / Holley, Roland Boudier parvient à réaliser des opérations en son nom propre pour l'office municipal. Son ensemble le plus intéressant est sans conteste " la poste " ainsi dénommée parce qu'il associe la poste centrale de la ville avec 60 logements HLM. Là, Roland Boudier réalise un immeuble qui occupe au mieux la parcelle, tout en distinguant bien les deux fonctions dans un style qui lui est propre : recourant de nouveau à la brique, il mêle modernité et classicisme avec modestie (079).



**Ensemble de la poste, R. Boudier, OPHLM, 1957.**  
Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.  
Les logements se déploient au-dessus de la poste en rez-de-chaussée, avenue de la République et rue de la Commune de Paris.

Même si le tandem Holley / Boudier continue de travailler fortement pour la ville (la rénovation de La Villette, notamment), la réélection en 1965 d'André Karman (1957-1984) marque un certain renouveau dans le paysage albertvillarien. En effet, à partir de cette date, l'office s'ouvre à d'autres architectes, notamment au collectif coopératif que constitue l'Atelier d'urbanisme et d'architecture (AUA). Cet atelier, fondé en 1960 et dissous en 1986, a marqué l'histoire de l'architecture française contemporaine. Cette empreinte est due autant à la richesse et à la diversité des personnalités réunies par l'équipe (Jean Perrottet, Jacques Kalisz, Paul Chemetov, Christian Devillers, Henri Ciriani, Michel Corajoud, Pierre Riboulet entre autres) qu'à la fécondité de ce collectif, en matière de logement social et d'équipements publics (scolaires, sociaux, sportifs et culturels). Enfin, cette œuvre plurielle à l'architecture brutaliste se caractérise par un fort engagement politique à gauche, d'où l'importance de leurs réalisations en " banlieue rouge ".

Dès 1965, l'office d'Aubervilliers leur offre de réaliser un ensemble d'HLM important au 62 de l'avenue de la République (315). Cette réalisation prend place dans un projet plus vaste qui leur est également confié pour réorganiser la ville : celui-ci prévoyait, en effet, un nouvel hôtel de ville (non réalisé), la piscine et un centre culturel (bibliothèques enfants et adultes, cinéma, théâtre sont finalement rassemblés



**Cité Lénine, avenue de la République. A.U.A., J. Kalisz et J. Perrottet, OPHLM, 1968-1970.**

A gauche, l'avant-projet mis au point dès 1965. AM Aubervilliers, Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.  
A droite, projet réalisé. Photo : Inventaire général/CG93, S. Asseline, ADAGP.

dans la salle des fêtes du début de siècle). C'est Jacques Kalisz et Jean Perrottet qui vont plus particulièrement travailler à cet ensemble dénommé cité Lénine, regroupant également les contributions des architectes Georges Loiseau, Jean Tribel, Paul Chemetov, Jean Deroche et R. Salem (assistant), l'animation colorée des façades étant de Max Soumagnac. Cette opération de 284 logements du F1 au F5, dont 220 duplex, est complétée en rez-de-chaussée par des commerces et, aux deux premiers niveaux, par des bureaux, des locaux " socio-résidentiels " (300 m<sup>2</sup>) et deux équipements socio-culturels (de 150 m<sup>2</sup> chacun). Le club des jeunes, avec une terrasse de 400 m<sup>2</sup> et la garderie sont restés à l'état de projet. Bâti entre 1968 et 1970, cet ensemble cruciforme réalisé en béton s'organise autour d'un noyau central haut de 50 m assurant les circulations verticales et horizontales et forme un ensemble pyramidal constituant un signal fort dans la ville, encore renforcé par les couleurs qu'il affiche.

La Maladrerie est un autre exemple, plus tardif, de cette ouverture vers une autre architecture. Cette vaste opération de RHI, Résorption d'habitat insalubre, générant la construction d'environ 1000 logements, débute en 1975 pour s'achever au milieu des années quatre-vingt (303). Pour réaliser un tel chantier, l'OPHLM décide de se tourner vers la Société d'économie mixte départementale, la Sodédât 93, créée un an plus tôt. Chargée des acquisitions foncières et de l'aménagement, la Sodédât 93 conseille à la ville l'architecte Renée Gailhoustet. Cette dernière est alors chargée d'une opération du même type à Ivry-sur-Seine, pour laquelle l'a rejoint l'architecte Jean Renaudie. C'est fortement marquée par l'apport de Renaudie que Renée Gailhoustet conçoit le quartier de la Maladrerie. Comme elle l'a expliqué par la suite, les maîtres d'ouvrage lui ont demandé de faire du logement social différent. D'une part, les élus veulent contrer la pression foncière qui se dessine avec l'arrivée du métro au fort d'Aubervilliers et ils entendent répondre, d'autre part, à la demande de la population qui ne veut plus des grands ensembles. " *Les rapports que nous avons avec le maître d'ouvrage laissaient ouverte la*

**La Maladrerie (résorption d'habitat insalubre),rues Danielle-Casanova et de la Maladrerie. R. Gailhoustet, V. Fidon, Y. et L. Euvremer, OPHLM, ODHLM, 1975-1984. Photos : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.**

Ci-contre, réalisation de R. Gailhoustet.

Ci-dessous à gauche, réalisation de R. Gailhoustet, architecte en chef, V. Fidon architecte.

Ci-dessous à droite, réalisation de R. Gailhoustet, architecte en chef, Y. et L. Euvremer architectes.



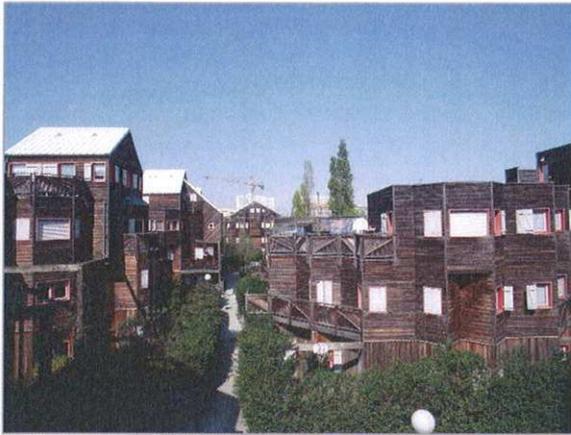
*recherche de réponses architecturales* " indique Renée Gailhoustet (in *Banlieue 93*, p. 56). C'est donc une architecture originale qui se déploie ici, née d'une recherche collective. Renée Gailhoustet regroupe en effet autour d'elle toute une équipe de jeunes architectes qui concevront une ou deux tranches du projet global (Vincent Fidon, Magda Thomsen, Katherine Fiumani et Gilles Jacquemot, Yves et Luc Euvremer entre autres). Sa maîtrise d'ouvrage est complexe. Si elle est dominée par l'OPHLM, elle réunit également l'Office départemental, la Logirep et la SA " Coopérer et habiter ". Enfin, la ville et la Sodédat 93 sont incontournables. Le programme reflète également cette diversité : 1004 logements locatifs, 53 pour travailleurs migrants, 52 pour personnes âgées et 51 logements en accession, le tout mêlé à des locaux d'activités, de commerces, de bureaux mais aussi d'équipements socio-culturels et des ateliers d'artistes. Pour répondre à un tel programme, Gailhoustet et son équipe proposent de créer un véritable quartier en disposant, sur cette parcelle de 8 hectares, logements et activités autour des voiries communales existantes, mais surtout autour de multiples voies piétonnes et d'espaces verts créés en cœur d'îlot. Au plus près de ces circulations, se déploie une architecture proliférante, anguleuse ou courbe, offrant d'importantes terrasses et donnant aux appartements des formes étonnantes, parfois sur trois niveaux. Aux logements collectifs qui affichent un béton brut se mêlent quelques logements individuels aux couleurs chaudes (orange, rouge, ocre) et malgré la diversité des intervenants, une unité se dégage de l'ensemble. Utopie urbaine réalisée, emblématique des années soixante-dix, la Maladrerie mérite une attention particulière parce qu'elle nous propose une autre idée du logement social et de la ville.

Cette RHI, opération de Résorption de l'habitat insalubre nécessitant des relogements avant les destructions, la maîtrise d'ouvrage s'est tournée vers l'architecte Henri-Pierre Maillard et son système modulaire. Architecture proliférante adoucie par l'industrie, au contraire de celle de Renée Gailhoustet, ces logements construits à partir d'un module en forme de tabouret furent salués par le Plan Architecture Nouvelle et repris à de très nombreux exemplaires par l'industrie grâce au "label" " Modèles Innovations " (304).



**Ensemble d'immeubles rue Rechossière H-P Maillard , OPHLM, 1975-1976.** Photos : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.  
A droite, cour intérieure.

Non loin de la Maladrerie, les frères Yves et Luc Euvremer se sont vus confier une autre opération de résorption, mais de bien moindre importance rue Léopold-Réchossière (305). C'est la S.F.H.E., Société française d'habitations économiques, qui leur commande ces 69 logements dès 1982 sur une petite parcelle investie à la fin des années cinquante par une cité d'urgence Emmaüs. Achievée en 1989, cet ensemble se décline en plusieurs plots de logements du F2 au F5, dont de nombreux duplex, formant une allée plantée très verte utilisant au mieux tous les recoins qu'offrait le terrain. Construit intégralement en bois (excepté l'entrée et l'accès au parking), cet ensemble constitue une des rares réalisations de logements sociaux entièrement en bois de la région parisienne. Moins importante que la " Cité Pierre-



**Cité des Mèlèzes, rue Rechossière. Y. et L. Euvremer, Société française d'habitations économiques (S.F.H.E.), 1982-1989.** Photos : Inventaire général/CG93, S. Asseline, ADAGP.  
A gauche l'allée centrale de cet ensemble. A droite, terrasses et escaliers extérieurs desservant les appartements.

Sémart " d'Iwona Buczkowska au Blanc-Mesnil, l'opération des frères Euvremer, envisagée d'abord en béton, est née de l'incitation ministérielle subventionnant la construction en bois, sans pour autant en bénéficier. Bardés de mélèze, ces logements offrent de vastes terrasses à leurs locataires tout en s'insérant discrètement dans le tissu urbain ancien.



**Ensemble d'immeubles vus depuis l'allée du Château entre les rues des Cités et Barbusse. F. Chapus, H. Claudon, J.P. Fournier et Ph. Herbez architectes SA d'HLM France Habitation 1981-1982.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.

Toujours dans ce quartier, c'est un peu dans le même état d'esprit que les architectes F. Chapus, H. Claudon, J.P. Fournier et Ph. Herbez conçoivent l'opération de 189 logements PLA pour la SA d'HLM France Habitation (307). Cet ensemble, situé allée du château, entre la rue Henri Barbusse et la rue des Cités, occupe l'ancien emplacement de la cartonnerie Lourdelet-Maricot implantée dès 1852 à Aubervilliers. Articulant leur composition en fonction de l'axe piéton est/ouest, les architectes disposent leurs 189 logements en trois grands ensembles. Les deux premiers se répartissent le long de l'allée, tandis que l'autre forme un front de rue le long de la rue des Cités. Conçus au début des années

quatre-vingt (1981-1982), ces logements de faible hauteur (R+1 à R+5) recréent une rue et individualisent les appartements disséminés dans 13 bâtiments quasiment tous mitoyens mais distincts les uns des autres et bordés de petits jardins collectifs marquant chacune des entrées.

Par ailleurs, la ZAC de la Commune de Paris achève l'aménagement du nouveau centre articulé autour du square Stalingrad (316). Délimitant un îlot relativement réduit avec une destruction partielle de l'existant, cette opération s'inscrit avant tout rue de la Commune de Paris. Elle se divise en trois tranches distinctes : extension de la Poste surmontée de logements HLM, logements HLM et activités et, enfin, annexe de la mairie regroupant les services municipaux de l'urbanisme, du logement, les archives et la Recette municipale (080). La première tranche est confiée dès 1983 à l'AUA en la personne de Paul Chemetov et Christian Devillers. Leur réalisation, discrète, s'harmonise au mieux avec l'ensemble Poste et logements de Roland Boudier. Ils recourent à la brique en étages pour les 16 logements et, en rez-de-chaussée, aux pavés de verre. Les deux dernières



**ZAC de la Commune de Paris, rue de la Commune de Paris. P. Chemetov et Ch. Devillers architectes de la première tranche, OPHLM, 1983-1986.** Photos : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.

A gauche la liaison entre l'immeuble de Boudier (1957) et la réalisation contemporaine, rue de la Commune de Paris. A droite, en rez-de-chaussée les locaux d'activités affectés à la Poste,



**ZAC de la Commune de Paris, Léna Pérot et Marina Devillers architectes pour la deuxième tranche, OPHLM, 1983-1989.** Photos : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.

A gauche, vue depuis la rue de la Commune de Paris. A droite, la cour intérieure.

tranches sont, par contre, réalisées entre 1983 et 1989 par deux architectes proches de l'AUA, Léna Pérot et Marina Devillers. Cette réalisation s'harmonise à l'opération de Chemetov et Devillers et instaure un rapport subtil avec le centre administratif que conçoivent également les deux architectes. Reprenant comme Chemetov et Devillers le traitement continu des rez-de-chaussée, l'opération de 90 logements HLM de Léna Pérot et Marina Devillers se déploie une fois franchi l'escalier central qui met en scène l'ensemble où alterne brique et béton. On accède ensuite à une petite cour carrée. Clef de la composition, cet escalier crée un sas et distingue les espaces publics, semi-publics et privés.

Enfin, à l'extrême nord-ouest de la ville, dans le quartier du Landy, les architectes Dominique et Christine Carril réalisent pour l'OPHLM 60 logements dont 12 individuels, et 48 collectifs dont 24 duplex (319). Cette distinction se lit aisément dans leur composition. Ils ont, en effet, créé une rue où les individuels en bande font face aux duplex et l'ensemble s'achève par un équipement collectif qui donne sur le square du pasteur Henri Roser donnant son nom à l'opération achevée en 1988. Egalement passés par l'AUA, les Carril signent ici un ensemble modeste mais d'une grande rigueur formelle qui confère une vraie cohérence à l'ensemble.



**Ensemble d'immeubles square du pasteur Henri Roser, rue Emile-Augier. D. et Ch. Carril, OPHLM, 1986-1988.**  
Photos : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.  
A droite, la rue intérieure qui distingue individuels et collectifs en duplex.

Avenue Franklin-Roosevelt et rue Heurtault, les architectes Philippe Delis et Christian Girard conçoivent pour l'OPHLM d'Aubervilliers 95 logements (HLM) qui remplacent une ancienne cité de transit (318). Si les études sont lancées dès 1986, le chantier ne s'ouvre qu'en 1993 pour s'achever l'année suivante. Cette longue gestation est en partie due au programme qui se propose de mêler logements, bureaux et activités. Plus limitée que prévue, la part dévolue aux activités a en partie retardé le lancement de l'opération. Celle-ci se décline en deux bâtiments affectés à deux types de logements (77 PLA, Prêt locatif aidé et 18 PLI, prêt locatif intermédiaire). C'est en rez-de-chaussée de l'ensemble le plus important que s'installent les lieux d'activités, légèrement en saillie par rapport à l'ensemble. Plus largement, les architectes se livrent à un jeu très plastique en façade, encore renforcé par des aplats de couleurs vives. " *Le rouge des bardages signale les duplex, le gris les locaux d'activités et le jaune leurs accès* " (Les points de repères du CAUE 93, n° 22). Coursives, loggias et balcons ajoutent à la silhouette de " paquebot " de l'édifice. Pour rompre l'effet de masse, les architectes ont conçu un petit square qui lie les deux bâtiments.



**Ensemble d'immeubles avenue F. Roosevelt et rue Heurtault, Ph. Delis et Ch. Girard, OPHLM, 1986-1993.** Photo : Inventaire général/CG93, S. Asseline, ADAGP.  
Vue d'ensemble réunissant les deux collectifs.

Ci-dessous

**Trois tours, rue des Cités. M. Seban et E. Douillet, OPHLM, 1993-1995.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, MF Laborde.

Les architectes Michel Seban et Elisabeth Douillet réalisent, eux, trois petites tours rue des Cités, toujours pour l'OPHLM de la ville (322). Edifiées entre 1993 et 1995, ces trois tours sur pilotis (R+6, R+9) occupent une très étroite parcelle située entre la rue des Cités et l'hôpital européen, signé des mêmes architectes. Pour ces 63 HLM dont 21 en accession, Seban et Douillet conçoivent des appartements à deux ou trois orientations avec un ou deux balcons et une loggia pour les F4. En façade, ils alternent les



matériaux, béton poli et bardage métallique, et les couleurs, blanches et grises. Ils jouent également des balcons et loggias pour animer les tours. Les pilotis en rez-de-chaussée et les auvents métalliques du toit-terrasse donnent une vraie légèreté à l'ensemble.

Dans le quartier de la Maladrerie, les architectes Katherine Fiumani et Gilles Jacquemot achèvent entre 1993 et 1995 l'opération de RHI - Résorption de l'habitat insalubre - du Long-Sentier, au plus près du cimetière communal. En projet dès 1989, cette opération qui lie l'OPHLM à la Sodédat 93 comprend 92 logements sociaux dont des duplex et triplex, 2000 m<sup>2</sup> de surfaces d'activités et 80 m<sup>2</sup> pour un local municipal. En réaction à la cité de la Frette marquée notamment par les tours de Lopez, Holley et Boudier, K. Fiumani et G. Jacquemot se proposent de rompre avec le continuum bâti mais aussi avec l'environnement immédiat (311). Leur ensemble affirme donc haut et fort sa volonté de rupture. La forte volumétrie des toitures parées de couleurs et reprenant des motifs géométriques (losanges, trapèzes s'interpénétrant) constitue un véritable signal urbain. Par ailleurs, tirant le meilleur parti de cette parcelle tout en longueur, les architectes intègrent dans leur composition l'entrée du cimetière ainsi que les activités situées en rez-de-chaussée.



**Résorption de l'habitat insalubre (RHI) du Long-Sentier. K. Fiumani et G. Jacquemot, OPHLM 1993-1995.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau. Vue d'ensemble depuis le carrefour, rue du Pont-Blanc.

En réhabilitant, en 1995 et 1997, les cités Henri-Barbusse (195 logements) et de la Motte (171 logements) de la RIVP, Régie immobilière de la ville de Paris, l'architecte François Deslaugiers démontre qu'il est possible de faire œuvre d'architecture avec peu de moyens. Situées à proximité immédiate l'une de l'autre, composées de neuf bâtiments allant de R+3 à R+9, ces deux cités relativement banales de la fin des années soixante conçues par P. Leraud et R. Formigé ont été transformées par F. Deslaugiers. Sa carrosserie "high tech", qui fait alterner bardage métallique et enduit classique, crée une animation sur les façades de l'ensemble. En effet, en induisant des jeux de lumières, les panneaux d'acier inoxydable



**Cités Barbusse et de la Motte, rues Barbusse et Lécuyer. F. Deslaugiers, RIVP, 1995 et 1997.** Photos : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau. A gauche, le bardage métallique modifiant fortement la silhouette des bâtiments. A droite, les balcons revus et corrigés par F. Deslaugiers.

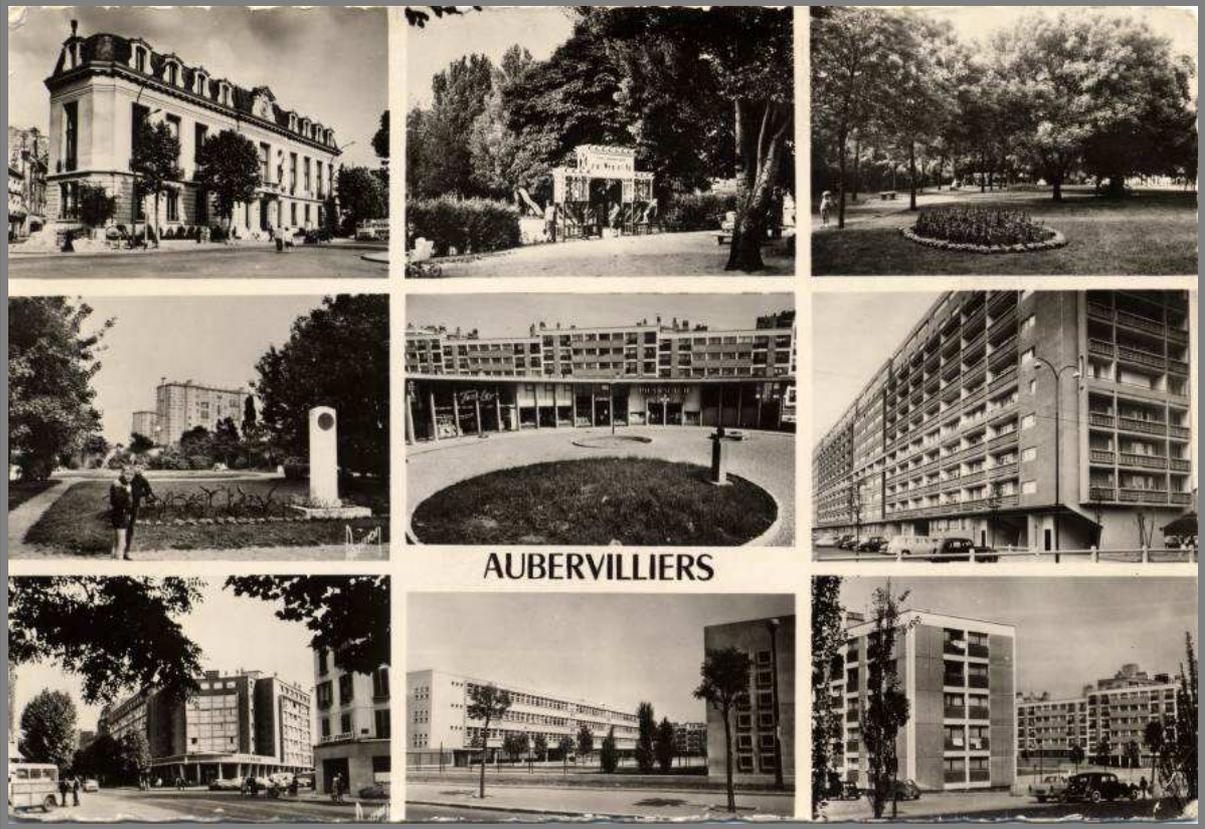
dable rainurés lui donnent un tout autre aspect. Par ailleurs, l'intérieur des loggias est revêtu de contre-plaqué marine ; elles sont agrandies par de petits balcons métalliques avec garde-corps en tôle d'acier perforée. Cohérente, l'intervention de l'architecte lie visuellement deux opérations auparavant distinctes et modifie en profondeur leur image.

Enfin, dans le cadre de la ZAC Heurtault, l'architecte Catherine Furet construit 40 logements pour l'OPHLM d'Aubervilliers (321). Achevée en 1998, cet ensemble situé rues Léon Jouhaux est très caractéristique du style des œuvres de Catherine Furet, à la fois dépouillé et épuré. Cette intervention discrète entre en résonance avec l'intervention d'Yves Lion qui signe, lui, rue du Landy et mail Benoît Frachon, 70 logements en accession également en 1998. Dénommé un peu pompeusement " villa Alberti ", cette réalisation mêlant modernité et classicisme, briques presque brunes et blancheur des enduits, est toutefois plutôt réussie.

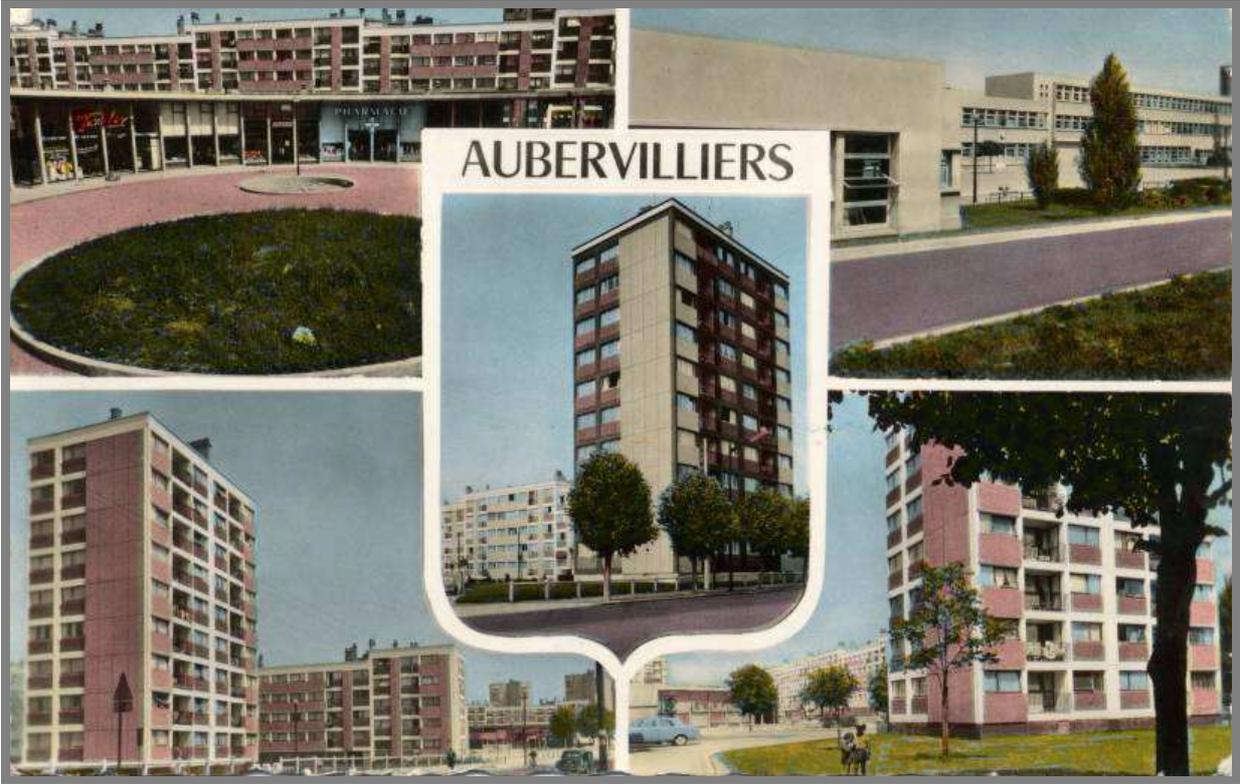


**ZAC Heurtault, rues Heurtault et Léon-Jouhaux. C. Furet, OPHLM, 1998.** Photo : CG93, Bureau du Patrimoine, B. Pouvreau.

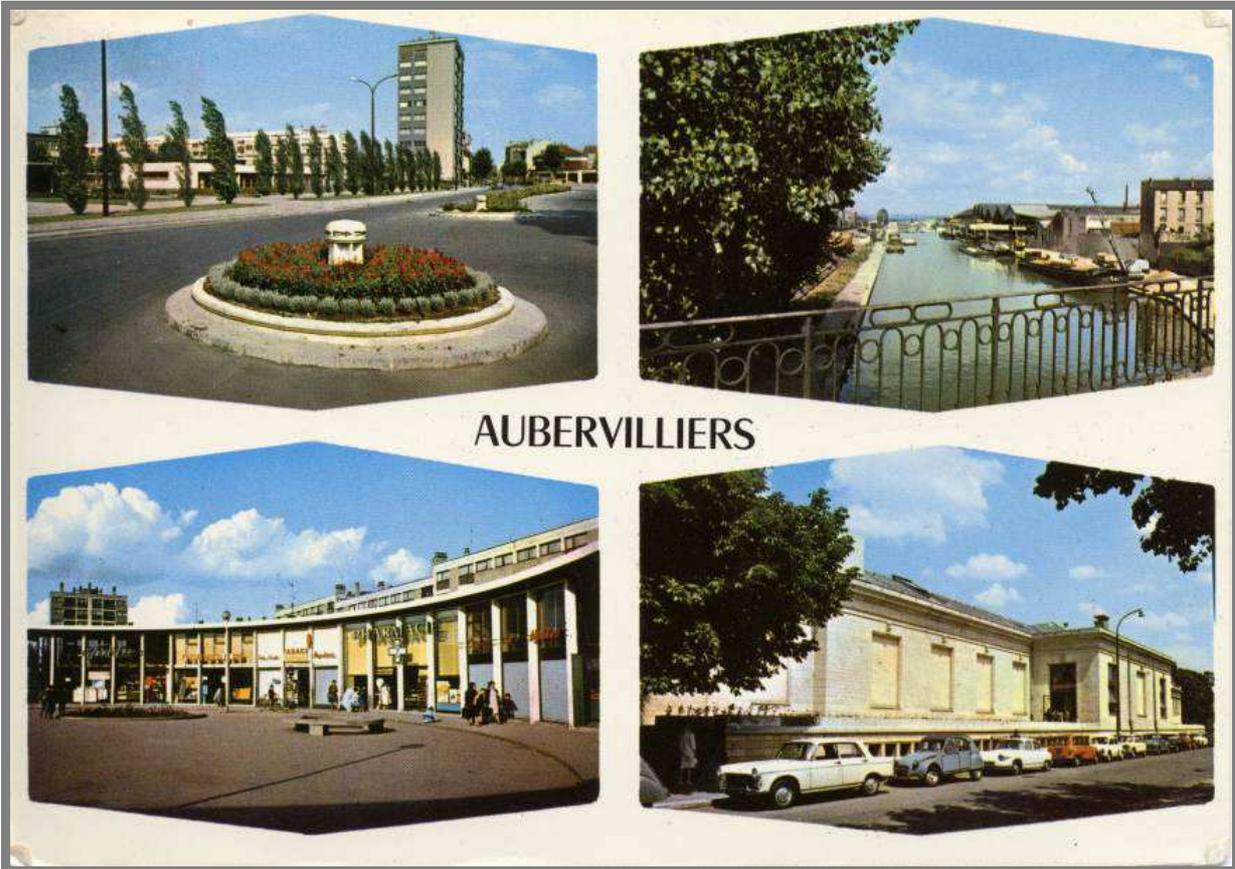
Ci-dessus, vue depuis la rue Heurtault de la rue Léon-Jouhaux.



Archives communales d'Aubervilliers  
Cote Archives : 4Fi 503



Archives communales d'Aubervilliers  
Cote Archives : 4Fi519



*Archives communales d'Aubervilliers*  
*Cote Archives : 4 Fi821*



*Archives communales d'Aubervilliers*  
*Cote Archives : 4Fi867*





Archives municipales d'Aubervilliers

Quartier des 800 logements. Le centre commercial. Le buste d'Emile Dubois.



Archives municipales d'Aubervilliers

Cité Emile Dubois. Réhabilitation.



Archives municipales d'Aubervilliers  
Cité Emile Dubois. Allée Charles Gersperrin



Archives municipales  
Cité Emile Dubois.  
Batiment et bac à  
sable



d'Aubervilliers

Archives municipales d'Aubervilliers  
Cité Emile Dubois. Façade.



Archives municipales d'Aubervilliers  
Cité Emile Dubois. Jeunes dans un passage

